

Véloroute V52

Paris-Strasbourg

Diagnostic utilisateurs

Aisne / Hauts de France



Réalisé par l'association **Vélo et Mobilités Actives Grand Est**
Délégation Grand Est de l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes
Délégation AF3V pour l'itinéraire V52

Véloroute V52 Paris-Strasbourg



Diagnostic utilisateurs

Aisne / Hauts de France

Sommaire :

1. Situation août-septembre 2024
 - 1-1 De Crouettes sur Marne à Azy sur Marne
 - 1-2 De Azy sur Marne Mont Saint Père
 - 1-3 De Mont Saint Père à Trélou sur Marne

2. Analyse par critères
 - 2-1 Statut de la voie
 - 2-2 Revêtement
 - 2-3 Sécurité
 - 2-4 Signalisation
 - 2-5 Praticabilité
 - 2-6 Travaux

3. Services

Annexe :

1. Critères d'évaluation thématique

Légende des cartes

	Voie verte ou piste cyclable
	Voie partagée à faible trafic
	Voie partagée ou chemin rural au revêtement de qualité moyenne
	Chemin rural de mauvaise qualité
	Route circulée ou chemin rural de très mauvaise qualité
	Passage sur route à trafic modéré
	Section non reconnue lors de notre visite de terrain

1 – Situation août-septembre 2024

Le parcours de la V52 dans le département de l'Aisne représente environ **48 km**, soit environ 8,5 % du linéaire total de la V52. Nous avons en grande partie suivi le tracé retenu par le Conseil Départemental de l'Aisne, qui emprunte majoritairement le bord de Marne en rive droite.

Dans la présentation qui suit, nous avons découpé le parcours en **3 parties** :

- de Crouttes sur Marne à Azy sur Marne
- d'Azy sur Marne à Mont Saint Père
- de Mont Saint Père à Trélou sur Marne

1-1 - De Crouttes sur Marne à Azy sur Marne

Nous proposons que la V52 arrive de la Seine et Marne à Crouttes sur Marne par la rue de Nanteuil (RD 55). Cette arrivée est préférable à la RD 969 qui nécessiterait un aménagement du bord de Marne en Seine et Marne pour venir de Nanteuil sur Marne, avec un passage sur la RD 402 à Nanteuil car il n'y a pas d'emprise disponible du côté de la Seine et Marne. De plus, la rue Lecompte à Nanteuil et la rue de Nanteuil à Crouttes sur Marne sont très tranquilles et déjà revêtues.



De la rue de Nanteuil, il y a plusieurs solutions pour rejoindre le bord de Marne. Il est possible de descendre un peu la rue de Bézu le Guéry pour prendre le chemin de la Fontaine de Montmilon (tracé orange). Ce chemin est enherbé. Il est plat et mène à la rue de Montmilon qui permet de traverser la Grande Rue (RD 969) pour gagner directement le bord de Marne.



A noter qu'un réparateur vélo est installé dans la rue de Montmilon (Save my bike).

L'autre possibilité est de traverser le bourg de Crouettes sur Marne par le haut, par la rue de Bézy le Guéry et la rue des Ecoles jusqu'au centre du village (tracé violet). Il faut alors prendre la Grande Rue sur 120 m pour descendre par la rue de Porteron vers le bord de Marne. Ce second tracé fait monter un peu mais permet d'avoir une vue de la vallée de la Marne.

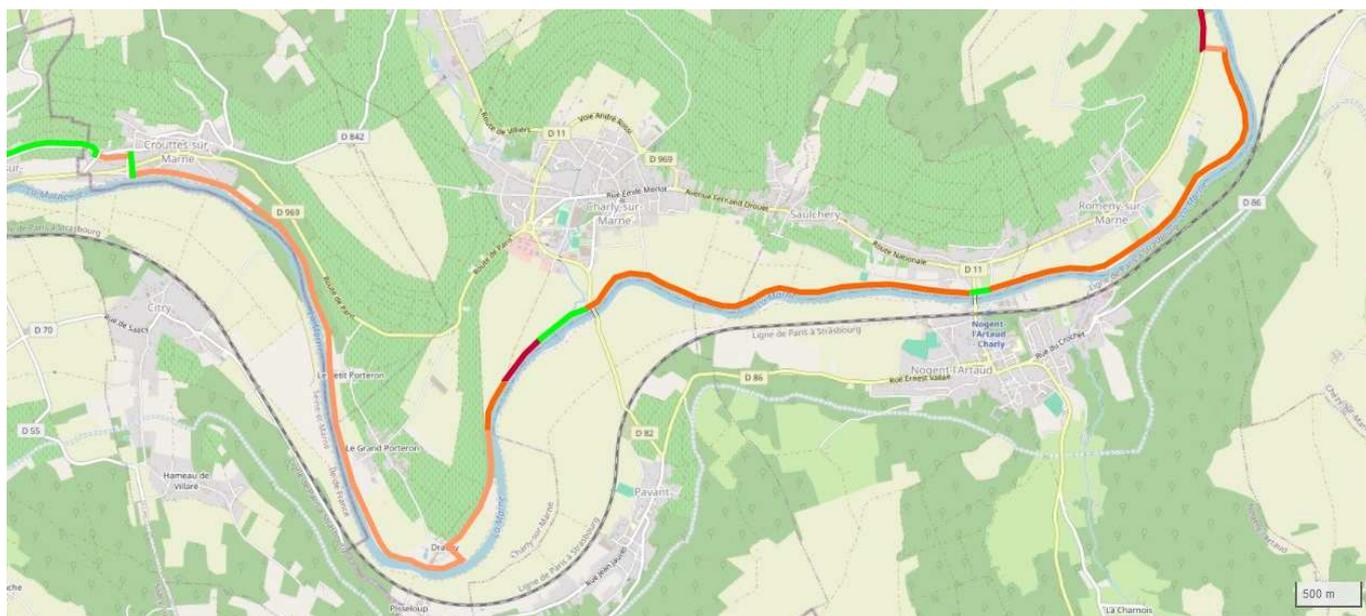


Si on considère le passage par le rue de Montmilon, on arrive donc en bord de Marne sur un chemin en bon état, mis à part un passage au niveau du carrefour avec la ruelle du Gué (remblaiement par le riverain).



Le chemin se poursuit en bord de Marne et devient plus enherbé lorsqu'il est doublé par le chemin venant de la rue de Porteron qui est de meilleure qualité. Ces deux chemins se rejoignent ensuite pour se diriger vers le hameau du Petit Porteron par un agréable passage à l'ombre des arbres.





Crouttes à Romeny sur Marne

Du Petit Porteron, le chemin se poursuit en bord de Marne pour faire le tour de la boucle de Porteron-Drachy. Le chemin est de qualité correcte, enherbé au début, puis de meilleure qualité après le passage au niveau du Grand Porteron. Le chemin qui prend en bord de Marne au niveau du hameau de Drachy est de moins bonne qualité jusqu'à rejoindre le chemin rural venant de Drachy. Après avoir traversé une zone boisée et ombragée, l'itinéraire arrive à une bifurcation au pied du vignoble. Une nouvelle bifurcation arrive ensuite avec un chemin d'encore moins bonne qualité conduisant au niveau de l'écluse de Charly sur Marne. Des blocs de pierre interdisent l'accès aux véhicules et engins motorisés.





Il est possible aussi de passer par les hameaux du Petit Porteron, du Grand Porteron et de Drachy en remontant sur la route qui surplombe légèrement la vallée, offrant une vue agréable sur la Marne, puis de prendre au niveau de Drachy en direction de Charly sur Marne par un chemin existant, passant au milieu des vignes.

Le passage de l'écluse de Charly sur Marne se fait sur un ancien chemin en enrobé puis sur une route bien revêtue. Après les blocs de pierre, c'est une barrière qui bloque totalement le passage pour ceux qui viennent de Charly sur Marne.



La route menant à l'écluse est en bon état. Une aire de pique-nique ombragée se situe à côté, proposée par l'association de pêche locale « Le Brochet Carlésien ».



La véloroute continue sous le pont de la RD 82. Il est possible de rejoindre le bourg de Charly sur Marne en empruntant cette route départementale sur 200 m puis le route de Pavant. On trouve un supermarché juste en entrée de ville et des commerces au centre.

Un peu plus loin en continuant sur 500 m par le bord de Marne, le Mail de la Marne et la rue Level Pétel permettent également de rejoindre le centre de Charly sur Marne de manière plus sécurisée. Au niveau de la jonction du Mail de la Marne, on trouve une aire aménagée avec tables, bancs, jeux pour enfants et équipements sportifs et de « fitness ».



L'itinéraire se poursuit en bord de Marne sur 1 800 m en direction de Saulchery. Le chemin enherbé est d'assez mauvaise qualité par endroits, avec des ornières formées par le passage d'engins agricoles.



Au niveau de Saulchery, on arrive à proximité d'un terrain de foot et d'un terrain aménagé avec des jeux pour enfants, tables et bancs.



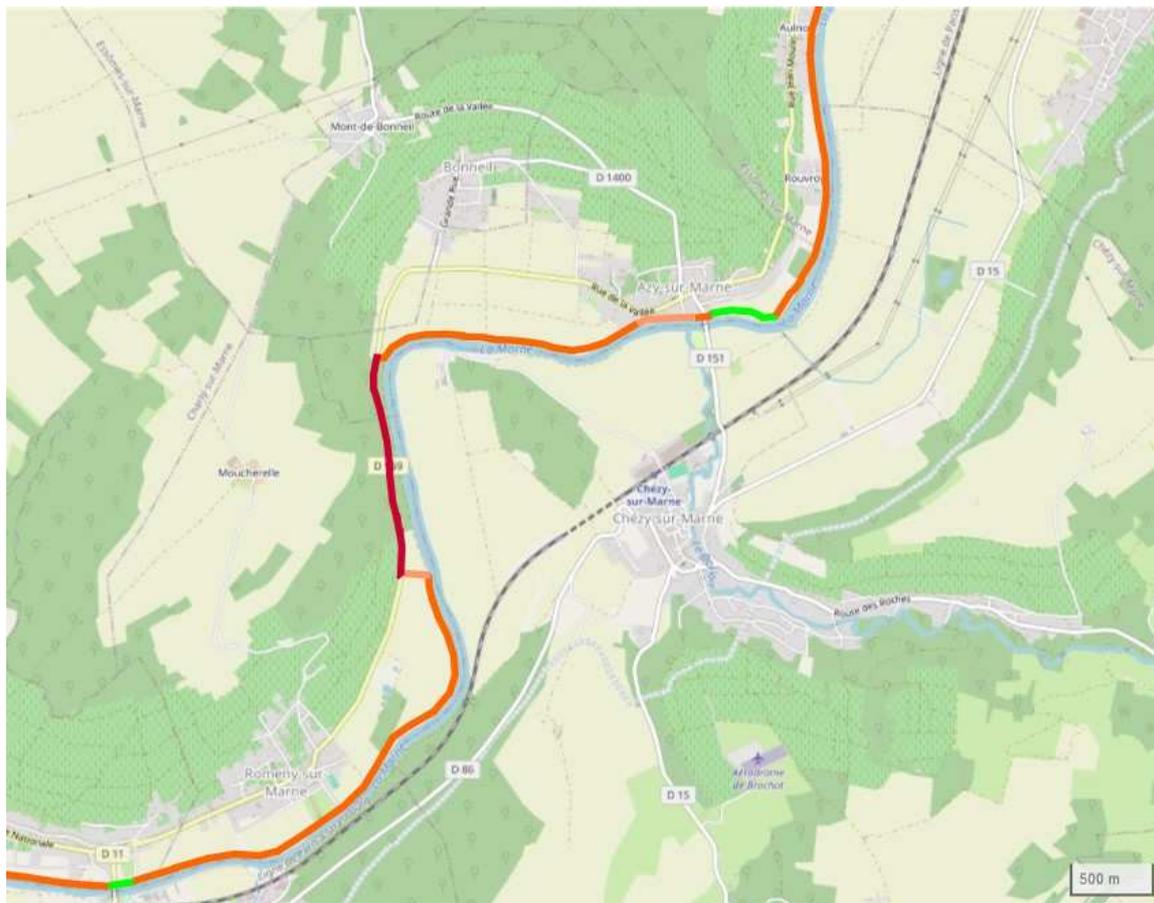
Le chemin se poursuit sur une zone enherbée sur 800 m pour atteindre un chemin carrossable venant du village et passant sous le pont de la RD 11. On passe notamment à côté d'une maison à l'architecture originale et aux décorations de toiture étonnantes. Après le passage sous le pont, on trouve un espace avec des tables et bancs en bord de Marne (rue du Bac).



Le pont de la RD 11 franchit la Marne en direction de Nogent l'Artaud où on trouve une gare desservie par le Francilien.

Après 200 m sur la rue du Bac à Saulchery, avec un revêtement en enrobé un peu ancien, on retrouve un chemin enherbé sur 1 200 m jusqu'à la rue du Bac à Romeny sur Marne.





Romeny sur Marne à Essômes sur Marne (Aulnois)

A Romeny sur Marne, en se dirigeant vers le centre du bourg par la rue du Bac, on trouve à 200 m un espace multisports, une aire de jeux pour enfants, un lavoir, la salle des fêtes qui propose un abri en cas de pluie, et aussi un restaurant dans le village.





Le chemin se poursuit ensuite en bord de Marne sur 2 km, toujours enherbé, jusqu'à atteindre une zone boisée. Cette zone boisée semble être particulièrement revendiquée par les riverains. Aussi, sur les conseils des services du Conseil Départemental, nous avons préféré prendre par la route (RD 969). Cela nous a permis de nous rendre compte qu'un passage de la véloroute sur cette route n'est pas très envisageable compte tenu du trafic et surtout des vitesses des voitures.



Par l'autre côté de ce secteur boisé, nous avons pu nous rendre compte de la monopolisation de la berge par les riverains.



Après cette zone boisée en bord de Marne, on retrouve une zone de cultures, avec les coteaux du vignoble de Champagne. Le chemin en bord de Marne est également un sentier GR (GR11A + GR15 + GRP du tour de l'Omois). Il est enherbé jusqu'à Azy sur Marne sur 1,6 km.



La traversée d'Azy sur Marne se fait par une voie utilisée par les riverains pour accéder à leur propriété. En arrivant au niveau de la rue du Bac, la voie est revêtue sur 100 m d'un enrobé ancien et conduit jusqu'au pied du pont de la RD 151 en longeant un parc public ombragé avec tables, bancs et jeux pour enfants (interdit lors de notre passage pour cause de travaux sur le réseau d'assainissement).



A noter qu'il est possible de rejoindre la gare de Chézy sur Marne, située à 1,8 km, en traversant par le pont de la RD 151.

1-2 – De Azy sur Marne à Mont Saint Père

Après le passage du pont de la RD 151, le chemin continue sur 100 m avant d'arriver sur la route menant à l'écluse d'Azy sur Marne. Cette route est bien revêtue sur 400 m. A notre sens, il n'est pas nécessaire d'aménager le chemin en bord de Marne mais plutôt de prendre la route. On arrive ensuite au niveau de l'écluse.



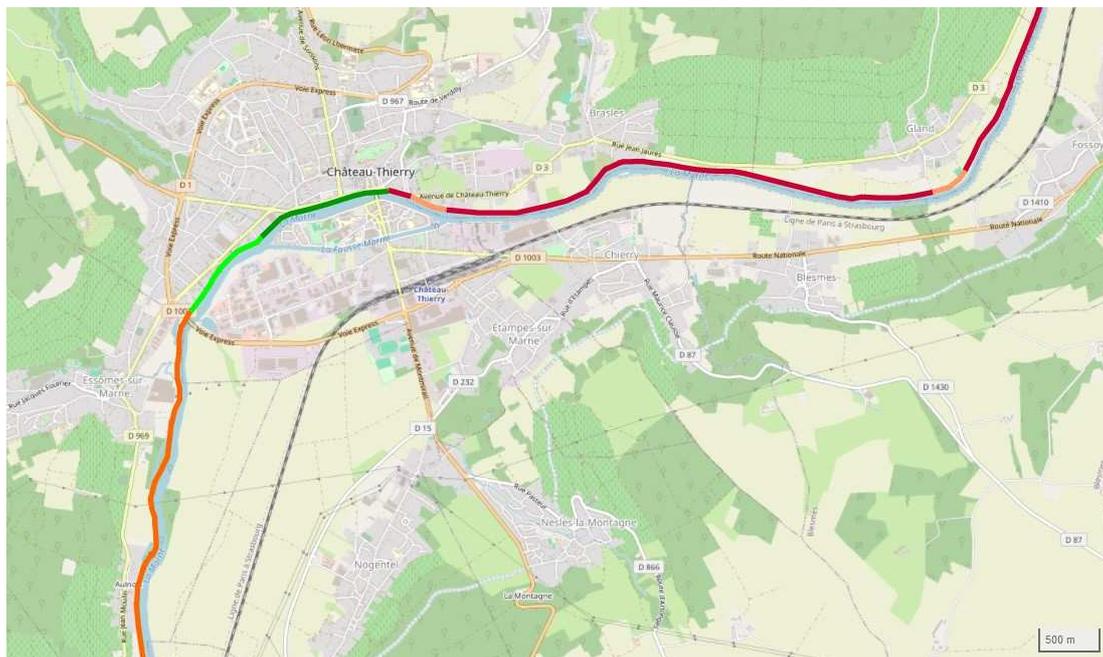
Si VNF ne souhaite pas que les usagers passent dans l'emprise de l'écluse pour des raisons de sécurité ou de gêne lors des opérations ou de travaux, il est possible d'emprunter un chemin enherbé qui contourne l'écluse sur 400 m.



Côté aval



Côté amont



Essômes sur Marne (Aulnois) à Gland

Le chemin qui continue ensuite est étroit et totalement enherbé sur 400 m avant d'atteindre les premières habitations du village de Rouvroy. Le chemin au droit de ces propriétés qui descendent jusqu'en bord de Marne est plutôt bien entretenu par les riverains, avec même quelques plantations paysagères. Ce chemin plutôt agréable continue ensuite sur 3,4 km jusqu'au gymnase nautique de Château-Thierry. Sa qualité est cependant très variable, avec des portions où le chemin se résume à la trace des vélos, ou d'autres portions avec de la circulation de véhicules. Quelques accès permettent de remonter vers les villages, à Rouvroy, à Aulnois et Essômes sur Marne (+ église abbatiale St Ferréol).





L'arrivée sur Château-Thierry est assez abrupte, avec un tuyau qui dépasse du sol et de gros blocs qui interdisent l'accès. Il est certain qu'en périphérie urbaine il est nécessaire de maîtriser les usages du bord de Marne.



Le parc autour du gymnase nautique est un bel espace agréable, avec des bancs, des agrès de fitness. Cet équipement intègre un service de location de canoës et de paddles. On trouve à proximité une aire de camping-car, de la restauration rapide (Mc Do, Burger King) et une zone commerciale de l'autre côté d'un rond-point au trafic important, avec notamment de l'hébergement et un Decathlon (matériel pour réparer son vélo).





A partir du gymnase nautique, l'itinéraire emprunte un aménagement de bonne qualité et relativement bien sécurisé sur 1,9 km en bord de Marne jusqu'au quai de la Poterne, au niveau du centre-ville. Ce parcours passe dans un premier sur des rues en bord de Marne très peu circulées, puis par une portion en voie verte avant d'arriver sur la promenade du Docteur Naudin. Cette promenade conduit au milieu d'espaces verts, avec des jeux pour enfants et des bancs, jusqu'à la Capitainerie (restaurant). L'aménagement continue ensuite à partir de la borne Vauthier en contrebas du quai pour passer sous le pont Aspirant de Rougé et atteindre la quai de la Poterne. Ce passage de presque 2 km est le seul secteur réellement aménagé sur la V52 dans sa traversée du département de l'Aisne.





Ville de 15 000 habitants, Château-Thierry offre bien évidemment tous les services nécessaires, notamment pour les touristes (Maison du tourisme, hébergement, restauration, commerces, vestiges du château fort). Elle est desservie par le train sur la ligne Paris-Strasbourg et également par le Francilien en direction de Paris.

Pour accéder au centre-ville, les cyclistes disposent d'une bande cyclable périphérique au niveau du rond-point Jean de la Fontaine. Cependant, ce type de bande cyclable n'est pas nécessairement le meilleur aménagement pour les cyclistes. Ces derniers ne sont en effet pas considérés comme partie prenante de l'espace de circulation des véhicules et il y a des risques de cisaillement par les véhicules entrant ou sortant du giratoire.



Pour accéder à la gare, le passage du pont Aspirant de Rougé avec des bandes cyclables est bien adapté. Sauf qu'arrivé en rive gauche de la Marne, on se trouve face à un sens unique de circulation dans la rue Carnot. Il faut donc faire tout le tour du pâté de maisons, avec en grande partie une bande cyclable.

Pour sortir de Château-Thierry et reprendre l'itinéraire, il faut emprunter le quai de la Poterne sur 300 m, puis, au niveau du panneau d'entrée dans la commune de Brasles, prendre la rue en bord de Marne. La bordure de trottoir peut être dangereuse car elle crée un « effet de rail » suivant l'angle avec lequel on l'aborde, la roue avant du vélo continuant le long de la bordure et le vélo et le cycliste continuant ... dans la direction initialement voulue, c'est-à-dire en chutant au sol. Il faudrait abaisser cette bordure lors des travaux d'aménagement de ce passage en bord de Marne, comme cela s'est fait de l'autre côté du quai de la Poterne pour accéder au passage sous le pont Aspirant de Rougé en venant de Brasles.



Le passage en bord de Marne est une voie gravillonnée sur 300 m puis en béton sur une 100aine de mètres au niveau de Gédimat. La voie semble utilisée par cette entreprise pour passer d'une partie à l'autre de son site.

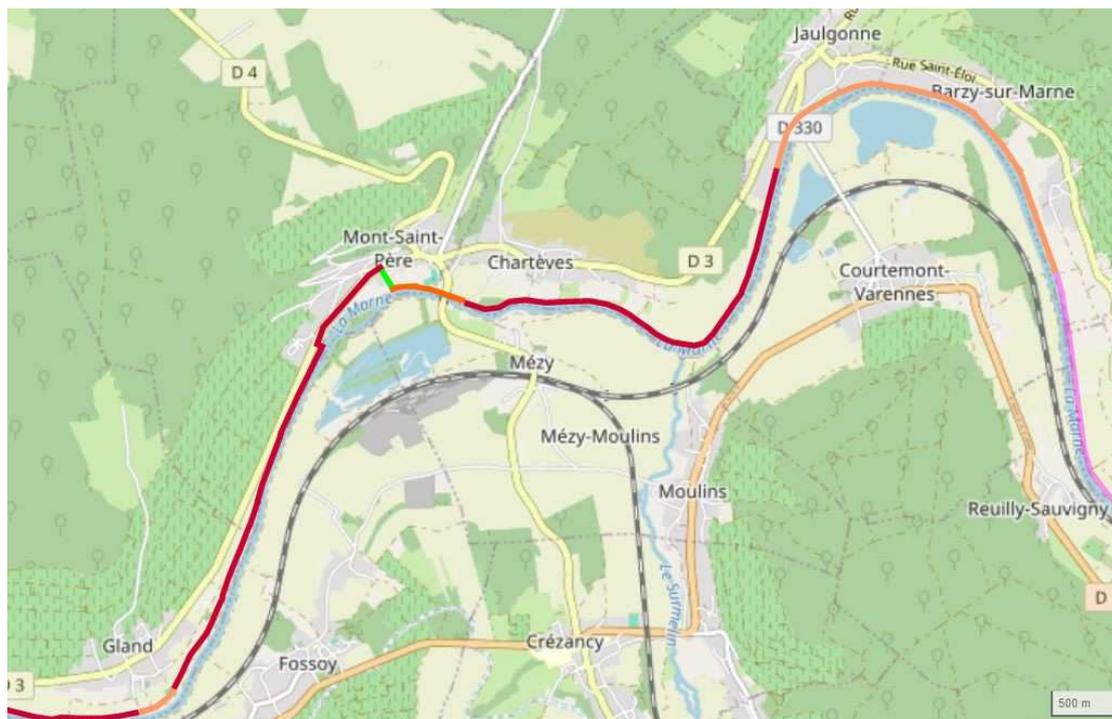


Passant derrière le site de la Régie des Transports des Hauts de France, le chemin est ensuite enherbé sur 1 400 m, se réduisant par endroit à la seule trace des pneus des vélos, jusqu'au niveau du chemin venant du centre-bourg de Brasles par la rue Jean Jaurès, avec un passage sympathique et boisé sur le Ru de Brasles.



Ce sont ensuite 2,7 km de bord de Marne jusqu'à la rue des Gravieres et la rue d'En Bas à Gland. Le chemin est toujours enherbé mais reste relativement bien roulant. Ensuite, le chemin est relativement bien entretenu sur 700 m, notamment pas les riverains, avant de redevenir un chemin enherbé sur 2,2 km jusqu'à l'écluse de Mont St Père.





Gland à Barzy sur Marne

Au niveau de l'écluse de Mont St Père, il n'était absolument pas possible de passer. La barrière installée ne laissait aucun passage. Selon les discussions avec VNF, l'itinéraire de la V52 pourra éventuellement passer le long de l'écluse pour se poursuivre ensuite en bord de Marne jusqu'au Chemin Vert, rue descendant du centre du village vers la Marne. Bloqués par la barrière VNF, nous avons donc pris par la RD 3 pour accéder au centre-bourg où un panneau indique un accès vers la Promenade de la Marne en descendant par le Chemin Vert. En bord de Marne, on trouve un ancien panneau du syndicat de développement du Sud de l'Aisne (pays d'accueil). Ce syndicat est devenu un PETR qui a depuis délégué sa compétence tourisme à la Maison du tourisme Les Portes de la Champagne.



1-3 – De Mont Saint Père à Trélou sur Marne

Du bord de Marne, en bas du village de Mont Saint Père, on emprunte un agréable chemin ombragé pour arriver à une aire de loisirs, avec jeux pour enfants, terrain de boules, tables et bancs.



Après le passage du ruisseau de Dolly, on arrive sur la commune de Chartèves en passant sous le pont de la RD 4 par un chemin enherbé. On trouve ensuite une grande chaîne en travers du chemin qui interdit tout passage, même entre les arbres du côté Marne. C'est le début d'un long passage, au début sur un chemin plutôt praticable sur 900 m, mais ensuite totalement défoncé sur 2 km, en longeant des parcelles de cultures. Il est pour autant entretenu par la commune de Chartèves dont nous avons croisé l'agent communal en train de passer le tracteur-tondeuse. Nous y avons également rencontré un itinérant allemand à vélo dont le GPS l'avait amené sur ce chemin. Il n'aspirait qu'à pouvoir reprendre la route dès que possible.

Du fait de l'état du chemin, nous n'avons pas vraiment pu apprécier le paysage qui est très sympathique dans ce secteur. Le coteau de Chartèves est en effet le seul secteur non dévolu au vignoble de Champagne.





Une fois sur le ban communal de Jaulgonne, la qualité du chemin s'améliore très nettement, et de mieux en mieux sur les 700 m qui permettent d'atteindre le pont de la RD 330.



En passant sous le pont par un chemin enherbé, on arrive à une aire de repos, avec à nouveau le panneau du syndicat de développement du Sud de l'Aisne. Et un peu plus loin une grande aire de loisirs aménagée : « Jaulgonne Plage ».





(photos du site Internet de la commune de Jaulgonne)

Des sanitaires sont également disponibles à proximité de l'aire de jeux ... et ils fonctionnent. On trouve également des services dans le village. Jaulgonne dispose d'une halte fluviale et l'aménagement de la V52 est attendu avec impatience.

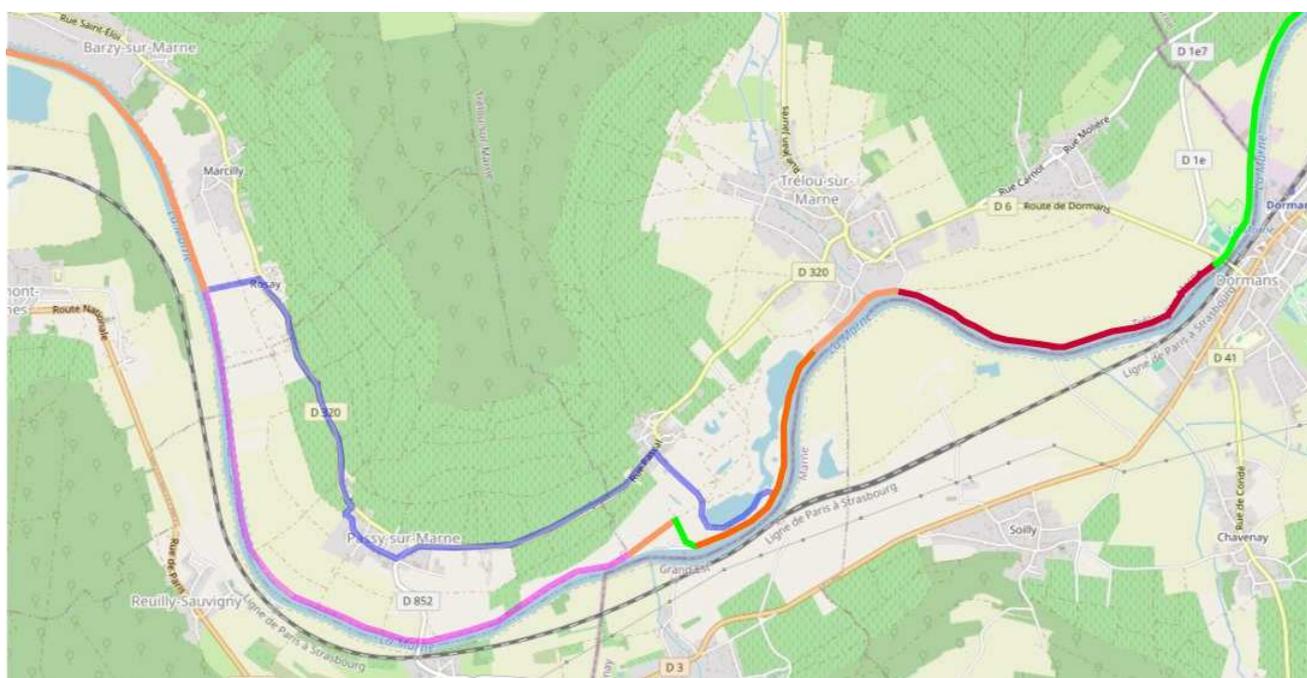


En reprenant le chemin en bord de Marne, on arrive après 300m sur la commune de Barzy sur Marne. Le chemin devient vite enherbé mais reste tout à fait praticable et agréablement ombragé. On longe le mur d'enceinte du château de Barzy.





Nous avons suivi le bord de Marne jusqu'au hameau de Rosay. Le chemin en bord de Marne reste praticable. Nous sommes remontés sur la RD 320 que nous avons pris en direction de Passy sur Marne et de Courcelles. Le chemin en bord de Marne semble praticable sur ce secteur mais bien enherbé et longeant certaines parcelles cultivées. Il peut être un peu malmené par les engins agricoles arrivant en bas de parcelle. Le passage est totalement enherbé sur 300 m au niveau du passage sous le pont de la RD 852. Entre la RD 852 et l'écluse de Courcelles semble également praticable.



Barzy sur Marne à Dormans

A Courcelles, nous sommes descendus vers l'écluse. Cependant, nous n'avons pas tenté de passer la barrière, ni de prendre la voie montante à proximité de l'habitation de l'éclusier. Nous sommes revenus en arrière pour accéder au tour du lac de Trélou, vaste secteur aménagé pour la pêche sportive (no kill). Les promeneurs sont tolérés à la condition de respecter les lieux. Un lien avec la véloroute serait éventuellement possible mais il n'est pas certain que cela soit compatible avec la pratique de la pêche, ni avec le respect attendu des lieux.





De l'écluse de Courcelles au premier accès vers le bourg de Trelou sur Marne, il y a 1,5 km. Trois voies permettent de rejoindre le centre-bourg de Trelous sur Marne : deux au niveau de la rue Pierre Curie, l'autre au niveau de la rue du Château. Malheureusement, il n'y a pas de commerces à Trelou. Par contre, il existe des hébergements et de nombreux producteurs de campagne.

Au niveau de la rue du Château, il existe une ancienne aire de repos. Mais il n'y a plus aucun équipement. Il ne subsiste qu'une poubelle en mauvais état. C'est bien dommage car la vue sur la Marne y est particulièrement agréable.



Pour rejoindre le pont de la RD 6 qui franchit la Marne et donne accès à Dormans (51), le chemin en bord de Marne est particulièrement en mauvais état sur 2 km. A partir du pont de la RD6 (skatepark), la V52 a été aménagée sur 700 m par le Conseil Départemental de la Marne. Après le pont, on arrive à la halte fluviale et au camping municipal de Dormans, qui se situe en fait sur le ban communal de Trélou sur Marne, dans le département de l'Aisne.



2 – Analyse par critères

Nous avons analysé la V52 selon **6 critères** :

- Statut de la voie
- Qualité du revêtement
- Sécurité
- Signalisation
- Praticabilité
- Travaux

Le détail des 4 classes retenues pour chacun de ces critères est donné en annexe 1.

Les tableaux et les graphiques suivants donnent pour chacun de ces critères la répartition selon ces différentes classes, en km ou en % du linéaire total.

Sans surprise dans la mesure où la V52 n'est pas encore aménagée dans le département de l'Aisne, les résultats montrent des valeurs plutôt défavorables. Cependant, comme l'emprise retenue par le Conseil Départemental se situe essentiellement sur le bord de Marne et que le revêtement envisagé est de l'enrobé, on peut considérer que la sécurité sera à terme grandement assurée et que l'ensemble des valeurs atteindront des niveaux très favorables une fois l'aménagement réalisé.

Statut de la voie

	vv	mixte	rue petite route	route	
Km	1,1	1,6	41,2	5,7	49,6
%	2,2%	3,2%	83,1%	11,5%	
	5%		95%		

Revêtement

	(++)	(+)	(-)	(--)	
Km	5,5	6,1	8,1	29,9	49,6
%	11,1%	12,3%	16,3%	60,3%	
	23%		77%		

Sécurité

	(++)	(+)	(-)	(--)	
Km	2,7	35,2	7,7	4,0	49,6
%	5,4%	71,0%	15,5%	8,1%	
	76%		24%		

Praticabilité

	(++)	(+)	(-)	(--)	
Km	7,9	6,1	15,9	19,7	49,6
%	15,9%	12,3%	32,1%	39,7%	
	28%		72%		

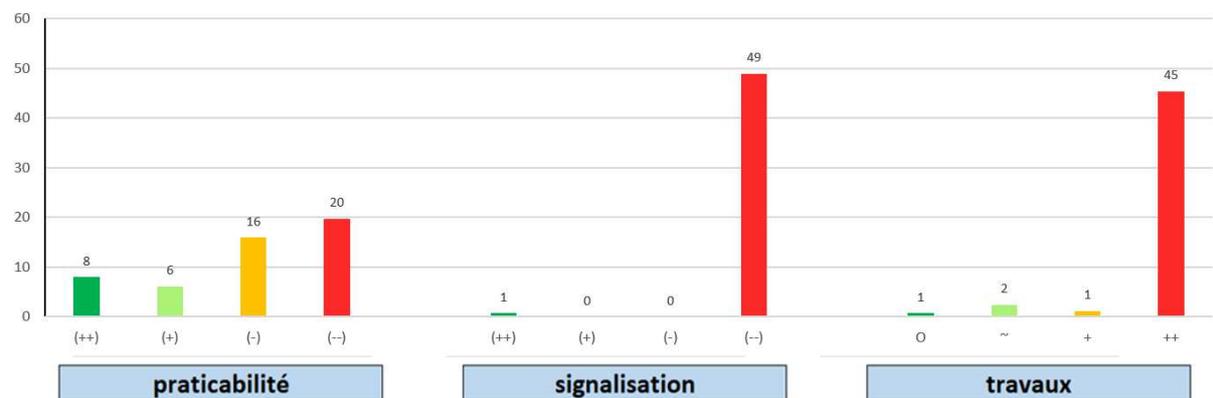
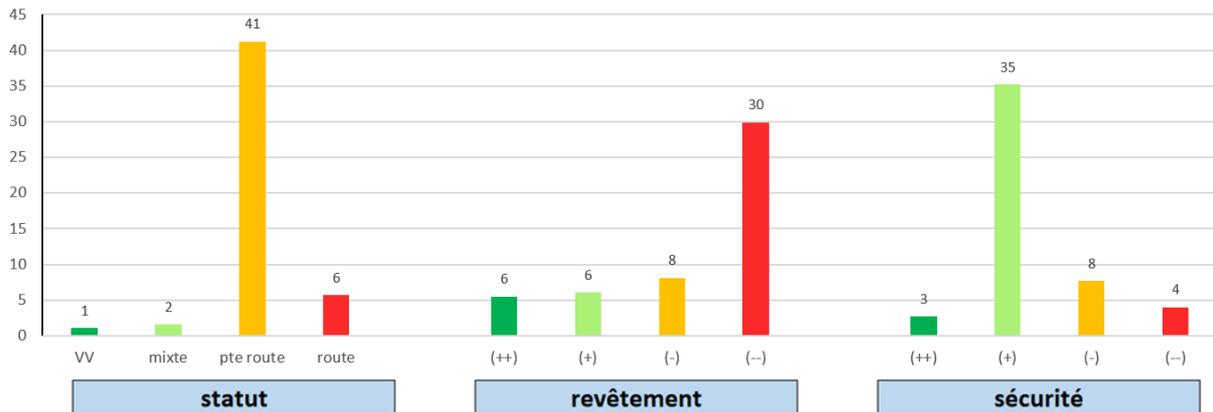
Signalisation

	(++)	(+)	(-)	(--)	
Km	0,7	0,0	0,0	48,9	49,6
%	1,4%	0,0%	0,0%	98,6%	
	1%		99%		

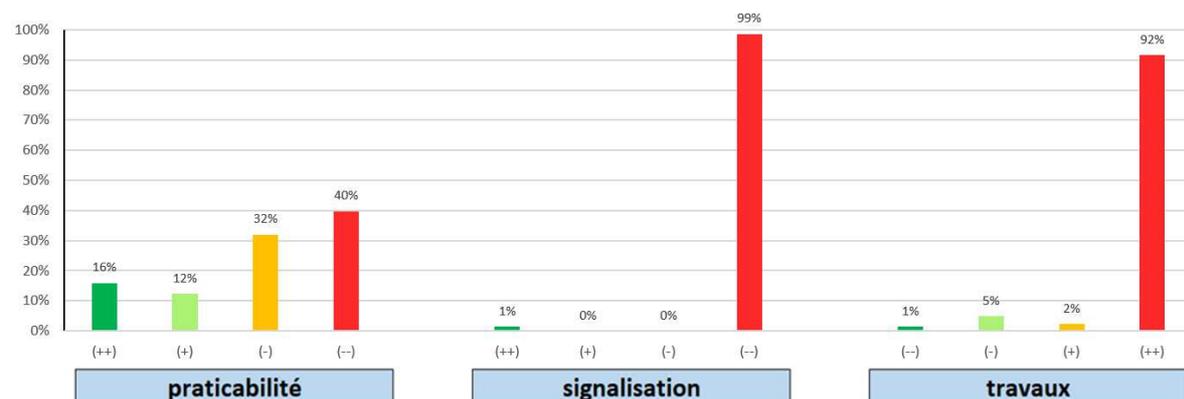
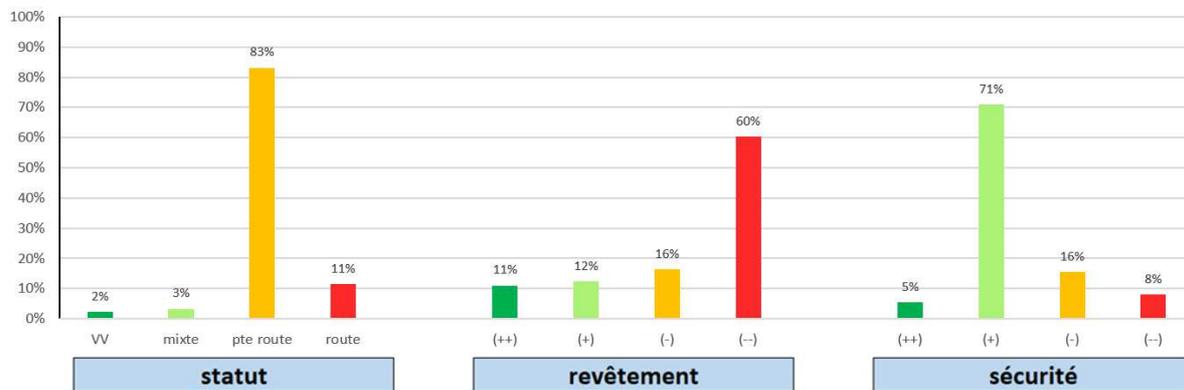
Travaux

	o	~	+	++	
Km	0,7	2,4	1,1	45,4	49,6
%	1,4%	4,8%	2,2%	91,5%	
	6%		94%		

Aisne / Hauts de France (km)



Aisne / Hauts de France (%)



2-1 – Statut de la voie

Dans la situation actuelle, seuls les secteurs de la traversée de l'agglomération de Château-Thierry (2 km) et la section à Trelou sur Marne réalisée par le CD 51 (1 km) sont effectivement aménagés dans de bonnes conditions.

Nous avons considéré les chemins empruntés en bord de Marne comme des « **petites routes** », **représentant environ 40 kms soit 80 % du linéaire**.

S'il est aujourd'hui possible de prendre les routes principales en rive droite de Marne (RD 969, RD 3, RD 320 et RD 6), nous n'avons pas retenue cette option pour analyser l'itinéraire de la V52 dans l'Aisne. En effet, nous avons considéré que l'avancement des procédures et études permettent d'envisager une réalisation de l'ensemble de la V52 au cours des toutes prochaines années (sous réserve de modalités de financement maintenues). Il n'en demeure pas moins que nous avons mentionné certaines portions de route empruntées : RD 969 sur 1 300 m entre Romeny sur Marne et Azy sur Marne (secteur où la négociation avec les riverains s'avère délicate), quai de la Poterne à Château-Thierry (300 m), traversée de Mont Saint Père (1 km / selon négociation avec VNF pour le passage de l'écluse).

Pour les 5,7 kms mentionnés dans le premier graphique, nous avons aussi comptabilisé les 3 km que nous avons effectués sur la RD 320 entre Rosay et Courcelles. Normalement, ils ne devaient pas figurer dans la catégorie « route ».

2-2 – Revêtement

Pour le revêtement, les passages sur routes ou par les rues des villes, bourgs et villages traversés, offrent une meilleure qualité que les parties en chemin rural. On retrouve ces passages dans les 12 km des revêtements dit « roulants ».

Les chemins ruraux sont quant à eux plus ou moins bien praticables dans la situation actuelle. Certains sont empruntés par des véhicules qui permettent d'entretenir une certaine « régularité » de surface. D'autres sont bien enherbés mais toutefois assez roulants. Nous n'avons rencontré de secteurs vraiment de mauvaise qualité qu'avant l'écluse de Charly sur Marne (+ blocs de pierre), au niveau de Chartèves, et entre Courcelles, Trelou sur Marne et le pont de Dormans.

Globalement, 30 kms ne sont pas vraiment de bonne qualité, représentant 60 % du linéaire

2-3 – Sécurité

Comme mentionné ci-dessus, l'itinéraire se situant principalement en dehors des voies routières, la sécurité y est et y sera plutôt bien assurée. Dans les sections dangereuses, on retrouve essentiellement les passages sur routes, et ensuite dans une moindre mesure les passages dans les rues des bourgs traversés.

Une attention particulière devra être portée sur le **passage de 300 m sur le quai de la Poterne** à Château-Thierry.

2-4 – Praticabilité

La « praticabilité » est une notion « intégrative » de l'ensemble des critères précédents. Elle traduit la perception globale du parcours, tant au niveau de la qualité des aménagements, du confort, de la sécurité. Elle est regardée à la fois du point de vue du type de vélo qui peut l'emprunter, mais aussi du type d'utilisateurs, et en particulier en considérant une famille avec enfants.

Dans le département de l'Aisne, un peu plus du quart du parcours est relativement bien praticable. Bien évidemment, étant donné l'état des chemins empruntés, souvent enherbés, quelquefois boueux ou « mouvementés », la praticabilité n'est pas encore suffisante pour pouvoir proposer aux utilisateurs, itinérants, familles, etc, de l'emprunter.

Actuellement, il faut à minima un VTT, éventuellement un bon VTC, pour parcourir la V52 sur le tracé prévu.

2-5 – Signalisation

Dans la mesure où la V52 n'est pas encore identifiée ni aménagée, il est normal que la signalisation ne soit ni conforme à une notice de signalisation spécifique à cet itinéraire, ni existante sur les panneaux. Il n'existe d'ailleurs aucune signalisation cyclable. Seule la partie aménagée par le Conseil Départemental de la Marne sur 700 m sur la commune de Trelou sur Marne bénéficie d'une signalisation V52.



2-6 – Travaux

Sur les 49,6 kms du parcours de la V52 dans l'Aisne, **45,4 kms devront être totalement aménagés**, soit 91,5 % du linéaire.

Les traversées de villages nécessiteront quelquefois un peu d'aménagement pour en améliorer la qualité du revêtement : à Crouettes sur Marne, et éventuellement à Mont Saint Père et Jaulgonne.

Seuls les 400 m de la route vers l'écluse d'Azy sur Marne, la traversée de Château-Thierry (2 km) et les 700 m aménagés à Trelou par le CD 51, n'auront pas besoin d'aménagements (en dehors de la signalisation).

3 – Services

Dans la vallée de la Marne, il n'existe pas à ce jour de services spécifiquement destinés aux cyclistes itinérants ou en séjour. Le Sud de l'Aisne étant dans l'appellation « Champagne », l'offre de tourisme est déjà bien développée autour de ce secteur, avec des prestations de tous niveaux.



« La V52 traverse le bassin touristique du Sud de l'Aisne avec une offre importante de gîtes et meublés de tourisme, profitant d'une très bonne accessibilité (autoroutes, trains) et de la proximité de Paris. C'est le territoire de l'Aisne qui compte le plus grand nombre de chambres d'hôtes, propices aux touristes itinérants. L'offre hôtelière et une offre de restaurants qualifiés pourront profiter aux touristes à vélo (en séjour ou en itinérance). En revanche, l'offre en matière de campings, attendue par

les itinérants, est perfectible : peu d'établissements à portée de vélo, faible niveau de qualification, malgré un cadre naturel et paysager qui serait propice à son développement. » (étude stratégique du Sud de l'Aisne, Agence Aisne Tourisme 2019)

Sur le parcours, il existe déjà des aires de repos, souvent avec des jeux pour enfants. Souvent placés dans des environnements calmes et sécurisés, ils permettent d'offrir aux familles des points d'arrêts fréquents.

Il n'y a pas non plus de cartes sur le Sud de l'Aisne. Lorsque nous sommes passés à l'Office de Tourisme de Château-Thierry, le seul secteur où on nous a proposé d'aller pour trouver un aménagement cyclable dans la vallée de la Marne était ... de nous rendre à Dormans pour la véloroute dans la Marne (51).

Intermodalité

La vallée de la Marne est desservie par une ligne de train. Les TER de la ligne Paris-Strasbourg s'arrêtent à Château-Thierry et Dormans.

Les RER Francilien assurent une desserte importante entre Château-Thierry et Paris. Dans l'Aisne, ils desservent les gares de Château-Thierry, Chezy sur Marne, Nogent l'Artaud-Charly, et la gare de Nanteuil-Saâcy, en limite Ouest du territoire, à 2 km du centre-bourg de Crouettes sur Marne.



Infos horaires train Château-Thierry-Paris

Nombre de trajets par jour	Durée moyenne d'un trajet	Durée du trajet le plus court	Première heure de départ	Dernière heure de départ
12	1h02	0h53	5h59	20h20

Infos horaires train Paris-Château-Thierry

Nombre de trajets par jour	Durée moyenne d'un trajet	Durée du trajet le plus court	Première heure de départ	Dernière heure de départ
11	0h52	0h46	6h35	21h36

Annexe

Annexe - Critères d'évaluation thématique

Nous avons retenu 6 critères d'évaluation de l'itinéraire : Le **statut**

- Le **revêtement**
- La **signalisation**
- La **sécurité**
- La **praticabilité**
- Les **travaux nécessaires**

Pour le **statut**, nature de la voie empruntée, nous avons distingué :

- les voies vertes,
- les voies « mixtes » présentant une prépondérance d'aménagements cyclables (voie verte, piste ou bande cyclable),
- les rues ou petites routes avec peu de trafic,
- les routes plus importantes, au trafic variable mais important, présentant des gabarits favorisant les vitesses.

Pour le **revêtement**, nous avons retenu :

- **++** les revêtements très roulants,
- **+** les revêtements roulants,
- **-** les revêtements peu roulants ou de mauvaise qualité,
- **--** les chemins de terre, caillouteux ou se résumant à une trace dans l'herbe.

Pour la signalisation, nous avons retenu :

- **++** signalisation conforme à l'identité de l'itinéraire, avec mentions claires des destinations et distances,
- **+** signalisation non conforme à l'identité de l'itinéraire, avec mentions claires des destinations et distances,
- **-** signalisation non conforme à l'identité de l'itinéraire, avec mentions locales, partielles, ou non continue,
- **--** absence de signalisation.

Pour la sécurité, nous avons retenu :

- **++** voies en site propre ou sur section partagée avec très peu de trafic, sans dangers
- **+** voies partagées avec peu de trafic et peu de dangers,
- **-** voies partagées avec trafic modéré mais pouvant présenter des vitesses élevées, ou présentant des risques (poids lourds, terrain glissant, herbeux, chutes, ...), manque de visibilité,
- **--** voies routières aux trafic et/ou vitesses élevés, présence de poids lourds, carrefours, ponts non aménagés, mauvaise visibilité.

Pour la praticabilité, caractère officiel de la voie (convention VNF, ...) ou possibilité de l'emprunter à vélo, nous avons considéré le fait que le tronçon soit praticable en vélo normal, VTC ou en VTT. Nous avons retenu :

- **++** les voies autorisées, sans dangers, au revêtement de qualité
- **+** les voies autorisées, pouvant présenter quelques dangers, au revêtement satisfaisant,
- **-** les voies au revêtement de mauvaise qualité ou non officiellement autorisées (convention VNF)
- **--** les voies au revêtement de très mauvaise qualité, non autorisées, ou situées sur l'itinéraire officiel mais ne présentant pas les garanties de sécurité minimales.

Pour les travaux nécessaires, nous avons considéré :

- **O** absence de travaux,
- **~** aménagements ponctuels éventuels : revêtement, signalisation, apaisement des vitesses, ...
- **+** reprise du revêtement, sécurisation, amélioration de la continuité,
- **++** travaux pour assurer la continuité de l'itinéraire et garantir la sécurité.

Coordination :

Daniel BAILLY

Agence Régionale de Tourisme du Grand Est

Réalisation :

Association Vélo et Mobilités Actives Grand Est
(Délégation AF3V pour l'itinéraire V52)

Février 2025